



GUIDE DES ÉTUDIANTS ERASMUS+ à la HELHa



With the support of the
Erasmus+ Programme
of the European Union

HELHa

Haute École Louvain en Hainaut

Développe tes talents



Cher étudiant,
Chère étudiante,

Bienvenue à la HELHa !

Chaque année, notre Haute Ecole doit relever un sérieux défi lors de l'accueil des étudiants qui, comme toi, ont décidé de poursuivre des études à l'étranger. Il s'agit véritablement de mettre en place **un processus d'intégration et d'épanouissement** au sein de notre institution mais aussi de l'espace de vie, de la ville que tu occuperas durant ton séjour. Il est question de te donner des repères, rapidement, pour que tu te sentes « comme à la maison ». Il est aussi important, pour nous, de te faire comprendre les valeurs que nous portons quotidiennement à la HELHa.

L'ouverture d'esprit est sans aucun doute une des valeurs-phares de la Haute Ecole Louvain en Hainaut. Bravo à toi qui semble d'ores et déjà porter cette valeur !

À la HELHa, nous nous sommes fixé un objectif clair : **développer les talents des étudiants**. Et pour ce faire, nous comptons sur **l'implication de tous** : professeurs, directions, services administratifs mais aussi l'ensemble des étudiants de notre institution. N'hésite pas à poser toutes les questions qui te passent par la tête. Partage tes impressions avec ceux qui t'entourent à la HELHa. Nous sommes, en effet, convaincus, que c'est ensemble que nous parviendrons à construire et à mettre en œuvre le projet de notre institution.

Belle année à vous au sein de la HELHa !

Vincent CAPPELIEZ - Vice-Directeur-Président de la HELHa

Sommaire

Le Service international	6
L'équipe du Bureau international	6
La cellule de coopération au développement	6
Les relais internationaux	6
Introduction à la HELHa	7-8-9
Calendrier académique	10
Jours fériés en Belgique	10
Congés annuels en Haute École	10
Formalités avant l'arrivée en Belgique	11
Inscription	11
Permis de séjour	11
Ressortissant d'un pays de l'Espace économique européen	11
Ressortissant d'un pays hors Union européenne	11
Assurance	11
Arrivée en Belgique	12
Rencontre avec le bureau international ou le coordinateur local	12
Journée d'accueil	12
Carte d'étudiant	12
Inscription à l'administration communale	12
Vie étudiante	13
Cours de français	13
Organisation des étudiants de la HELHa (OEH)	13
Erasmus Student Network (ESN)	14
Centre de documentation	14
Sport	14
Logement	14
Quelques sites utiles pour la recherche d'un logement :	15
Système de notation à la HELHa	15
Vie quotidienne	16
Moyens de transport	16
Avion	16
Train	16
Bus	16
Vélo	16
Taxi	16
Réseau téléphonique	16

Santé	17
Numéros d'urgence	17
Hôpitaux de Mons	17
Hôpitaux de Charleroi	17
Hôpitaux de Tournai	17
Médecins	17
Pharmacie	18
Argent et compte bancaire	18
Déchets, recyclage	19
Magasins	19
Découvrir le Hainaut	19
Mons	19-20
Tournai	19
Charleroi	20-21
Formalités avant de quitter la Belgique	21
Informez la HELHa de votre départ	21
Radiation à l'administration communale	21
Logement	21
Résiliation des abonnements et comptes bancaires	21

Le Service international :

Le Service international se compose du Bureau international et de la Cellule de Coopération au Développement, avec une trentaine de relais internationaux désignés dans les sections.

L'ÉQUIPE DU BUREAU INTERNATIONAL :

L'équipe du Bureau International est composée de trois personnes. Le rôle principal des membres du Bureau International de la HELHa est d'accompagner les étudiants en mobilité d'échange avant, pendant et après leur séjour, notamment au niveau administratif.

Christian GOETHALS :

Coordinateur institutionnel

Pauline CORNIL :

Coordinatrice mobilité (Erasmus OUT)

Sandra MORABITO :


Assistante mobilité (Incoming)

OÙ NOUS TROUVER ?

Local 2111 1er étage du bâtiment HE2
Chaussée de Binche 159
7000 Mons
Belgique

CONTACT

Pour toute question ou besoin de renseignements, nous écrire à l'adresse international@helha.be ou par téléphone au +32 (0)65 40.41.66

 Nous sommes aussi sur Instagram : @helha.international



LA CELLULE DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

La Cellule de Coopération au Développement, tout récemment créée à la HELHa, est composée de la coordinatrice Cécile Leroy entourée de son équipe de relais locaux.

LES RELAIS INTERNATIONAUX

Vous retrouverez le nom de votre relais international dans la liste accessible via le lien suivant : https://www.helha.be/app/uploads/2021/02/B_MONS22_Factsheet_2020-2021.pdf

Ce relais international est votre contact privilégié au quotidien, notamment pour les aspects pédagogiques de votre mobilité (choix des cours, fonctionnement au sein des sections et implantations, etc.)

Introduction à la HELHa :

La HELHa offre soixante formations de type court ou long regroupées en 7 Domaines d'enseignement (Agronomie, Arts Appliqués, Économique, Santé, Education, Social et Technique). Ces formations sont réparties sur quatorze implantations dans le Hainaut et une

dans le Brabant Wallon.

Elle est aujourd'hui, par le nombre d'étudiants, la plus importante Haute École en Fédération Wallonie Bruxelles.

7 domaines d'études



60 formations

Type court / 3 à 4 ans
BACHELIER

Type long / 5 ans
MASTER



15 implantations
réparties dans 8 villes

10 200 étudiants
pour l'année 2020-2021

60%
de filles

40%
de garçons

2000 diplômes
délivrés chaque année

1000 membres
du personnel
administratif, enseignant, ouvrier
statutaire, contractuel ou vacataire

Implantations de la HELHa :

AGRONOMIQUE

- 1 HELHa MONTIGNIES**
Rue Trieu Kaisin 136
6061 Montignies-sur-Sambre
Tél 071/15 98 00
Email agro.montignies@helha.be

ARTS APPLIQUÉS

- 2 HELHa MONS**
Chaussée de Binche 159
7000 Mons
Tél 065/40 41 43
Email pub.mons@helha.be

ÉCONOMIQUE

- 1 HELHa MONTIGNIES**
Rue Trieu Kaisin 136
6061 Montignies-sur-Sambre
Tél 071/15 98 00
Email eco.montignies@helha.be

- 2 HELHa MONS**
Chaussée de Binche 159
7000 Mons
Tél 065/40 41 44
Email eco.mons@helha.be

- 5 HELHa LA LOUVIÈRE**
Rue Belle-Vue 32
7100 La Louvière
Tél 064/23 76 23
Email eco.lalouviere@helha.be

SANTÉ

- 6 HELHa GILLY**
Rue de l'Hôpital 27
6060 Gilly
Tél 071/15 98 00
Email paramed.gilly@helha.be

- 1 HELHa MONTIGNIES**
Rue du Trieu Kaisin 136
6061 Montignies-sur-Sambre
Tél 071/15 98 00
Email paramed.montignies.ergo@helha.be,
paramed.montignies.kine@helha.be,
paramed.montignies.biomed@helha.be

- 7 HELHa JOLIMONT**
Rue Ferrer 159
7100 Haine-Saint-Paul (Jolimont)
Tél 064/23 37 59
Email paramed.jolimont@helha.be

- 4 HELHa MOUSCRON**
Rue du Couvent 82 bis
7700 Mouscron
Tél 056/48 10 70
Email paramed.mouscron@helha.be

- 8 HELHa TOURNAI**
Quai des Salines 28
7500 Tournai
Tél 069/89 05 10
Email paramed.tournai@helha.be

ÉDUCATION

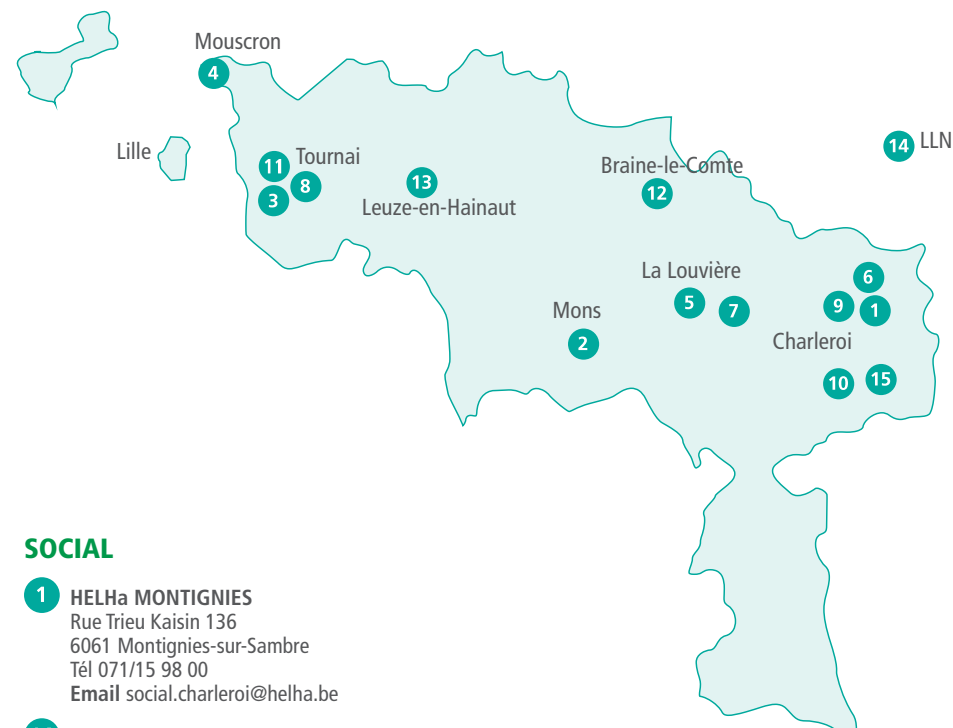
- 9 HELHa GOSSÉLIES**
Rue de l'Hôtel Saint-Jacques 4
6041 Charleroi
Tél 071/35 29 34
Email peda.gosselies@helha.be

- 10 HELHa LOVERVAL**
Place Brasseur 6
6280 Loverval
Tél 071/43 82 11
Email peda.loverval@helha.be

- 2 HELHa MONS**
Chaussée de Binche 159
7000 Mons
Tél 065/40 41 48
Email peda.mons@helha.be

- 12 HELHa BRAINE-LE-COMTE**
Rue d'Horrues 174a
7090 Braine-le-Comte
Tél 067/55 47 37
Email peda.braine@helha.be

- 13 HELHa LEUZE-EN-HAINAUT**
Tour Saint-Pierre 9
7900 Leuze-en-Hainaut
Tél 069/67 21 00
Email peda.leuze@helha.be



SOCIAL

- 1 HELHa MONTIGNIES**
Rue Trieu Kaisin 136
6061 Montignies-sur-Sambre
Tél 071/15 98 00
Email social.charleroi@helha.be

- 14 HELHa LOUVAIN-LA-NEUVE**
Rue de l'Hocaille 10
1348 Louvain-la-Neuve
Tél 010/48 29 63
Email social.lln.bac@helha.be,
social.lln.master@helha.be

- 2 HELHa MONS**
Chaussée de Binche 159
7000 Mons
Tél 065/40 41 45
Email social.mons@helha.be

- 11 HELHa TOURNAI**
Rue de l'Ecorcherie, 18
7500 Tournai
Tél 069/89 05 06
Email social.tournai@helha.be

- 3 HELHa TOURNAI**
Rue Frinoise, 12,
7500 Tournai
Tél 069/89 05 62
Email social.tournai@helha.be

SCIENCES ET TECHNOLOGIES

- 15 HELHa CHARLEROI**
Grand-Rue 185
6000 Charleroi
Tél 071/41 94 40
Email tech.charleroi@helha.be

- 3 HELHa TOURNAI**
Rue Frinoise 12
7500 Tournai
Tél 069/89 05 60
Email tech.tournai@helha.be

- 2 HELHa MONS**
Chaussée de Binche 159
7000 Mons
Tél 065/40 41 46
Email tech.mons@helha.be

CALENDRIER ACADÉMIQUE :

L'année académique se divise en deux quadrimestres (c'est-à-dire 2 périodes de 4 mois) :

- 1er quadrimestre de mi-septembre à fin janvier,
- 2e quadrimestre de février à juin.

Chaque quadrimestre se termine par une session d'examens précédée d'une période de « blocus » (révision).

Une session de rattrapage est prévue de fin août à début septembre pour les étudiants qui n'auraient pas validé certains cours.

JOURS FÉRIÉS EN BELGIQUE :

- Le 1er janvier (jour de l'An)
- Pâques et le lundi de Pâques (dates mobiles)
- Le 1er mai (fête du Travail)
- L'Ascension (6e jeudi après Pâques)
- La Pentecôte et le lundi de la Pentecôte (7e dimanche et lundi après Pâques)
- Le 21 juillet (fête nationale)
- Le 15 août (Assomption)
- Le 1er novembre (Toussaint)
- Le 11 novembre (Armistice de 1918)
- Le 25 décembre (Noël)

CONGÉS ANNUELS EN HAUTE ÉCOLE

- 27 septembre
- La semaine comportant le 01 et 02 novembre
- 2 semaines incluant le jour de Noël et de Nouvel An
- Lundi, mardi et mercredi de la semaine comprenant le mercredi des Cendres (Carnaval)
- 2 semaines début avril incluant le weekend de Pâques
- 5 semaines consécutives placées à cheval sur juillet et août

Formalités avant l'arrivée en Belgique :

Avant votre départ pour la Belgique, il est important de vous renseigner sur les différentes formalités à accomplir. Voici les principales étapes :

INSCRIPTION :

L'étudiant qui vient étudier à la HELHa dans le cadre du programme Erasmus+ ou d'une mobilité de type Erasmus n'a pas de démarches d'inscriptions à réaliser auprès de la HELHa. Il doit cependant veiller à être inscrit régulièrement auprès de son institution d'origine.

PERMIS DE SÉJOUR :

- Ressortissant d'un pays de l'Espace économique européen :

Les ressortissants d'un pays de l'Espace économique européenne n'ont pas besoin de visa ni de permis de séjour pour étudier en Belgique.

- Ressortissant d'un pays hors Union européenne :

L'étudiant doit faire une demande d'autorisation de séjour auprès de l'ambassade ou du consulat de Belgique dans son pays et remplir certaines conditions. Cette autorisation est appelée « visa D ». Il est obligatoire d'obtenir ce visa pour entrer sur le territoire belge. Dans les 8 jours après son arrivée, l'étudiant devra se présenter auprès de l'administration communale de son lieu de résidence afin de s'y inscrire et d'obtenir son titre de séjour.

- Assurance :

En Belgique, tout étudiant belge ou étranger doit être couvert par une assurance soins de santé appelée « mutuelle ». Cette assurance donne droit au remboursement des frais médicaux et d'hospitalisation.

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne (ou d'Islande, du Liechtenstein, de Norvège ou de Suisse), pensez à demander votre carte européenne d'assurance maladie. Cette carte est gratuite et vous permettra de bénéficier du même accès aux soins de santé que les Belges.

Si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union européenne, vous devez vous renseigner auprès de votre organisme assureur et vérifier s'il intervient à l'étranger, dans le cadre de conventions internationales. Si tel n'est pas le cas, il convient de s'inscrire dans une mutualité lors de votre séjour en Belgique en fournissant un certificat d'inscription délivré par la HELHa. Une cotisation trimestrielle obligatoire vous couvrira alors pour vos soins de santé, médicaments et hospitalisations.

Vous avez le choix entre différentes mutualités :

- la mutualité chrétienne (www.mc.be)
- la mutualité libérale (www.ml.be)
- la mutualité libre (www.mloz.be)
- la mutualité neutre (www.lamn.be)
- la mutualité socialiste (www.solidaris.be)
- la Caisse auxiliaire d'assurance maladie et invalidité (CAAMI) (www.caami-hziv.fgov.be)



Arrivée en Belgique

RENCONTRE AVEC LE BUREAU INTERNATIONAL OU LE COORDINATEUR LOCAL :

Nous vous demandons d'informer le Bureau International de votre date d'arrivée en Belgique afin de convenir d'un rendez-vous avec un membre du Bureau International ou un relai international local. Lors de cette première rencontre, vous recevez un « welcome pack ». Il comprend des documents importants, des informations sur la ville de séjour (Mons, Tournai, Charleroi, ...) et des cadeaux de bienvenue.

Deux stages de français intensifs sont organisés au Centre de Langues Vivantes (CLV), avant la rentrée académique, pour les étudiants Erasmus : un stage pour les débutants complets – faux débutants (niveaux A0-A1) et un stage pour les étudiants qui ont un niveau intermédiaire (A2-B1).

Ce stage ne donne pas droit à des crédits E.C.T.S., mais vous recevrez une attestation de fréquentation à la fin de celui-ci.

Les places étant limitées, vous pouvez contacter le Bureau International pour plus d'informations sur les modalités d'inscription.

JOURNÉE D'ACCUEIL :

Le Pôle hainuyer, qui regroupe l'ensemble des institutions d'enseignement supérieur situées sur le territoire de la Province du Hainaut, organise une journée d'accueil des étudiants internationaux. Cette journée permet de rencontrer les autres étudiants étrangers et de découvrir Mons (capitale de la Province). La date exacte et les informations relatives à cette journée vous seront communiquées par mail avant votre arrivée en Belgique.

CARTE D'ÉTUDIANT : Le Service International ou un des relais internationaux locaux veillera à vous inscrire comme étudiant Erasmus à la HELHa afin que vous disposiez de la carte d'étudiant et des codes d'accès pour les plateformes informatiques.

INSCRIPTION À L'ADMINISTRATION COMMUNALE :

Dans les 8 jours suivant votre arrivée, tout étudiant UE ou hors UE doit se présenter personnellement au service des étrangers de la ville où il séjourne afin de déclarer sa présence sur le territoire et procéder à son inscription au Registre des Étrangers. Vous devez vous présenter muni :

- De 4 photos d'identité
- D'une pièce d'identité valable (carte d'identité ou passeport)
- De l'adresse de résidence en Belgique
- De la Convention d'étude/de stage
- De l'attestation d'inscription à la HELHa
- D'une copie du contrat ou attestation de bourse
- Du visa étudiant (visa D) pour les étudiants hors UE

MONS :

Population (Service des Étrangers)
Rue Buisseret 2, 1er étage – 7000 Mons
+32 (0)65 40 54 10
population@ville.mons.be

TOURNAI :

Etat civil et Population
Cour d'honneur de l'Hôtel de Ville
Rue Saint-Martin 52 - 7500 Tournai
+32 (0)69 33 22 81
etat.civil-population@tournai.be

LOUVAIN-LA-NEUVE :

(Service des étrangers)
Voie des Hennuyers, 1
1348 Louvain-la-Neuve
+32 (0) 10 43 61 50
etrangers@olln.be

CHARLEROI :

Rue des Forgerons 102 6001 Marcinelle
serviceetrangers@charleroi.be



Vie étudiante

COURS DE FRANÇAIS :

Les étudiants internationaux à la HELHa ont la possibilité, s'ils le souhaitent, de suivre gratuitement les formations de français dispensées par le Centre des Langues Vivantes de l'Université de Mons (UMons) à Mons et par la Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa) à Tournai.

Le français de Belgique a quelques particularités que vous découvrirez bien vite. Voici quelques-uns des belgicisms les plus courants :

- À tantôt : à tout à l'heure
- Septante et nonante : soixante-dix et quatre-vingt-dix
- Drache : averse
- Blocus : période d'étude qui précède les examens
- Chicon : endive
- Déjeuner – dîner - souper : petit-déjeuner – déjeuner – dîner
- Farde : classeur
- Gazette : journal
- Guindaille : soirée étudiante

Ces cours peuvent être valorisés à concurrence de 5 crédits E.C.T.S. pour le cours de l'UMons à Mons et à concurrence de 3 crédits E.C.T.S. pour le cours de la HELHa à Tournai. Ils peuvent être suivis pendant 1 ou 2 quadrimestres de l'année académique.

ORGANISATION DES ÉTUDIANTS DE LA HELHA (OEH) :

L'OEH met tout en œuvre pour fédérer, défendre et informer les étudiants de la Haute école. Les membres de l'OEH sont élus chaque année sur toutes les implantations aux alentours du mois d'avril. Cette équipe possède un poids au sein de l'institution et permet d'augmenter la cohésion entre toutes les entités étudiantes pour agir ensemble. Leur page Facebook : <https://www.facebook.com/OEH.HELHa/>

ERASMUS STUDENT NETWORK (ESN) :

ESN est l'une des plus grandes associations d'étudiants au monde et est présente dans plus de 40 pays. ESN Belgium a pour objectif d'accueillir et assurer l'intégration des étudiants internationaux lors d'un échange de type Erasmus ainsi que de promouvoir la mobilité internationale. ESN compte 18 sections dans 10 villes universitaires belges. <http://esnbelgium.org/>
<https://esnmons.be/>

CENTRE DE DOCUMENTATION (BIBLIOTHÈQUES) :

Parmi nos implantations, 12 centres de documentation proposent leurs collections aux membres de la HELHa et à ses partenaires.

Des ouvrages, des revues, des TFE, des documents multimédias... en lien avec les disciplines enseignées dans chaque implantation y sont disponibles. Des catalogues informatisés permettent aux lecteurs de trouver rapidement ce qu'ils cherchent avec l'aide du ou des documentalistes.

Plus d'infos : <https://www.helha.be/centres-documentation/>

SPORT :

L'association HELHa SPORT organise régulièrement des activités sportives gratuites pour tous les étudiants sur chaque implantation. Ces activités sont encadrées par des étudiants volontaires et se déroulent en dehors des heures de cours.

Pour être tenu informé des activités régulières : <https://www.facebook.com/helhasport>

LOGEMENT :

En ce qui concerne le logement à Mons, la HELHa dispose de deux appartements de 3 chambres disponibles (informations disponibles à la demande à international@helha.be)

Nous conseillons d'entamer les recherches de logement le plus vite possible.

Les logements étudiants privés sont communément appelés « kot » en Belgique. Les sanitaires et la cuisine peuvent être privés ou partagés.

Si vous arrivez en Belgique sans avoir préalablement réservé de logement, il est conseillé de réserver un logement provisoire (hôtel, B&B, auberge de jeunesse, etc.)

Points importants relatifs au logement :

- **La garantie locative** : Une garantie locative est équivalente à 1 ou 2 mois de loyer. Elle vous sera remboursée à la fin de l'occupation du logement après l'état des lieux de sortie, la remise des clés et la clôture des comptes. Lors de l'état des lieux d'entrée dans votre logement, nous vous conseillons de prendre des photos avec enregistrement de la date. Ces photos permettront d'éviter d'éventuelles contestations lors de l'état des lieux de sortie
- **Charges locatives** : il est important de savoir si les charges comme l'eau, le gaz et l'électricité sont comprises dans le montant du loyer. Dans les deux cas, veillez à consommer de façon modérée, pour la planète et pour votre porte-monnaie.
- **Internet** : pour éviter de mauvaises surprises, demandez au propriétaire si une connexion Internet est prévue au logement et si elle est comprise dans le montant du loyer ou non.
- **Fin de contrat** : Les contrats de bail s'étendent régulièrement sur 10 ou 12 mois et se paient par mois complet. Il se peut que votre période de séjour en Belgique soit différente. Abordez ce point avec le propriétaire AVANT de signer le contrat et veillez à ce que tout ce dont vous avez discuté figure dans le contrat.

QUELQUES SITES UTILES POUR LA RECHERCHE D'UN LOGEMENT :

- > <https://kots.be/>
- > <https://inforjeunes.be/>
- > <https://www.kotamons.be/>
- > <https://www.1toit2ages.be/> (logement intergénérationnel)
- > <https://upkot.be/>

SYSTÈME DE NOTATION À LA HELHA :

Après les examens finaux (oral et/ou écrit), votre note sera exprimée en score entre 0 et 20. Pour réussir, vous devez obtenir un score d'au moins 10/20.

L'échelle de notation ECTS a été mise au point pour permettre la conversion d'une note d'un établissement européen à un autre.

Échelle de notation		
Notes attribuées à la HELHa	Notes ECTS	Définitions
18 à 20	A	EXCELLENT : résultat remarquable, avec seulement quelques insuffisances mineures.
16/17	B	TRES BIEN : résultat supérieur à la moyenne, malgré un certain nombre d'insuffisances.
14/15	C	BIEN : travail généralement bon, malgré un certain nombre d'insuffisances notables.
11/12	D	SATISFAISANT : travail honnête, mais comportant des lacunes importantes
10	E	PASSABLE : le résultat satisfait aux critères minimaux.
9 ou inférieur	F	INSUFFISANT : un travail supplémentaire considérable est nécessaire.



Vie quotidienne

MOYENS DE TRANSPORT :

> AVION

Grâce à sa situation centrale en Europe, la Belgique est desservie par de nombreuses compagnies aériennes qui assurent des connexions directes avec un grand nombre de destinations internationales. La Belgique compte 2 aéroports principaux :

- **Aéroport de Bruxelles-Zaventem** : situé à 12 kilomètres au nord de Bruxelles, il accueille des centaines de vols du monde entier et dispose d'une gare ferroviaire SNCB qui permet de rejoindre facilement les principales villes de Belgique.
- **Aéroport Brussels-South** : situé à 46 kilomètres de Bruxelles, près de Charleroi, il est principalement desservi par les compagnies low-cost. Une ligne de bus directe permet de rejoindre la gare de Charleroi-Sud en 20 minutes. Un billet « combiné » train+ bus est accessible sur le site de la SNCB.

> TRAIN

La Belgique est un petit pays qui se découvre facilement en train.

Le train permet également de rallier Paris en 1h20 et de se rendre en à peine deux heures à Amsterdam, Londres et Cologne.

Pour les étudiants de moins de 26 ans, la carte CAMPUS permet de faire le trajet depuis la gare du domicile vers la gare de l'établissement d'enseignement ou le lieu de stage à petit prix.

Toutes les informations sur le prix des billets et les horaires se trouvent sur le site de la Société des chemins de fer belge (SNCB) : <https://www.belgiantrain.be/fr>

BON PLAN !

Avec le GO Pass 10, vous profitez de trajets pas chers dans toute la Belgique. Il s'agit d'un pass de 10 voyages à 53€. Il est non nominatif, donc utilisable avec vos amis et valable 1 an.

Pour plus d'information: <https://www.belgiantrain.be/fr/tickets-and-railcards/overview-products>

> BUS

Les transports en bus, tram et métro du Hainaut sont gérés par le TEC (www.letec.be). Tous les horaires et toutes les lignes sont consultables sur le site Internet.

Le prix du billet dépend de la fréquence de voyage et de la distance parcourue. Si vous avez entre 12 et 24 ans, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel sur vos abonnements.

Pour plus d'information : <https://www.infotec.be/fr-be/acheteruntitre/titresettarifs.aspx>

> VÉLO

ProVélo propose la location de vélos avec assistance électrique ou non pour une durée de 3 mois à 1 an.

Tarifs & informations : <https://www.provelo.org/>

> TAXI

Se déplacer en taxi peut vite coûter cher en Belgique. Si vous n'avez pas d'autres solutions, il est préférable de le réserver par téléphone car il y a peu de taxis disponibles qui circulent dans les rues. A noter qu'une course de nuit peut être surtaxée. Les taxis disponibles à la sortie des aéroports sont également plus chers.

RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE :

Il existe différents opérateurs téléphoniques en Belgique. Il est intéressant de se renseigner sur leur site internet pour connaître les différents tarifs et forfaits pour déterminer celui qui correspond le mieux à vos besoins :

Proximus : www.proximus.be

Voo : www.voo.be

Orange : www.orange.be

Base : www.base.be

Si vous êtes originaire d'un pays de l'UE : les frais de roaming ont été supprimés au sein de l'UE. Pensez à vérifier auprès de votre opérateur si votre forfait peut être utilisé en Belgique.

INDICATIF TÉLÉPHONIQUE POUR LA BELGIQUE : + 32

Santé

NUMÉROS D'URGENCE

Le numéro d'urgence « 112 » est le seul numéro d'urgence que vous pouvez appeler gratuitement si vous avez besoin de l'aide urgente des services d'incendie, d'une équipe médicale ou de la police.

Le numéro d'urgence « 1733 » permet de joindre un médecin de garde en dehors des heures de service des médecins généralistes ainsi que les week-ends et jours fériés. Ce numéro, lié aux services locaux de garde, est destiné à l'assistance médicale non urgente.

HÔPITAUX DE MONS

CHU Ambroise Paré

Boulevard John Fitzgerald Kennedy 2
7000 Mons
+32 (0)65 41 40 00
www.hap.be

HÔPITAUX DE CHARLEROI

Hôpital Civil Marie Curie

Chaussée de Bruxelles 140
6042 Lodelinsart
+32 (0)71 92 13 11
www.chu-charleroi.be

HÔPITAUX DE TOURNAI

Centre Hospitalier de Wallonie picarde - CHwapi A.S.B.L.

Téléphone urgences : 069 33 30 80
www.chwapi.be

Site IMC

Chaussée de Saint-Amand 80
7500 Tournai

MÉDECINS

Le médecin généraliste est le premier contact en cas de maladie ou de blessure (sauf blessures graves où il est préférable de se rendre directement aux urgences).

Les médecins généralistes consultent sur rendez-vous à leur cabinet. Le site <https://www.doctoranytime.be/> permet de trouver rapidement les disponibilités des médecins les plus proches.

C.H.R.-Mons-Hainaut – Clinique Saint-Joseph

Avenue Baudouin de Constantinople 5
7000 MONS
+32 (0)65 38 55 11
<http://www.chrmonshainaut.be/>

Grand Hôpital de Charleroi - Notre Dame

Grand'Rue 3,
6000 Charleroi
+32 (0)71 10 21 11
www.ghdc.be

Site Union

Rue des Sports 51
7500 Tournai

Site Notre-Dame

Avenue Delmée 9
7500 Tournai



Santé

PHARMACIE

Chaque ville dispose de nombreuses pharmacies généralement ouvertes du lundi matin au samedi midi. En dehors des horaires d'ouverture, certaines pharmacies de garde restent ouvertes les nuits, week-ends et jours fériés. Pour connaître les pharmacies de garde autour de vous, rendez-vous sur le site : www.pharmacie.be



Argent et compte bancaire

La monnaie d'usage en Belgique est l'Euro (€). Il est possible de retirer de l'argent aux distributeurs de billets disponibles dans chaque ville à l'aide d'une carte Bancontact/Mister Cash, Visa, Mastercard, Maestro, etc.. Vérifiez auprès de votre banque pour connaître les frais éventuels liés à un retrait en liquide.

Vous avez également la possibilité d'ouvrir un compte bancaire auprès d'une banque belge. Il vous suffit pour cela de vous rendre dans n'importe quelle agence bancaire en vous munissant :

- de votre passeport ou de votre carte d'identité (pour les citoyens de l'UE)
- de votre preuve d'inscription à la HELHa
- un document prouvant votre adresse à l'étranger si celle-ci n'est pas mentionnée sur votre document d'identité
- de votre justificatif d'inscription à la commune (annexe 15) OU d'un justificatif de domicile dans votre pays d'origine.

Que faire en cas de perte ou de vol de ma carte bancaire belge ?

1. Appelez immédiatement « Card Stop » - tél. : +32 (0)70/344.344. Card Stop est opérationnel 24/24 heures, en Belgique et à l'étranger.
2. Prévenez votre organisme bancaire.
3. Déposez plainte auprès du commissariat de police le plus proche.

DÉCHETS, RECYCLAGE

Le tri des déchets est obligatoire en Belgique. Les consignes de tri peuvent être différentes d'une ville à l'autre. De manière générale, les ordures ménagères et autres déchets sont collectés de manière régulière. Afin de connaître le calendrier des collectes (dates et heures de dépôt de vos poubelles) de votre région, téléchargez l'application mobile "Recycle!" ou consultez le site web de votre commune.

MAGASINS

Les magasins d'alimentation en Belgique sont généralement ouverts du lundi au samedi de 8h/9h à 18h30/20h00. Certains magasins de proximité sont ouverts le dimanche à horaires variables.

Découvrir le Hainaut

La Province du Hainaut est riche d'un patrimoine et d'un folklore encore bien vivants. Voici une brève description de ses villes les plus importantes mais il vous restera encore bien d'autres choses à découvrir pendant votre séjour, que ce soit dans le Hainaut ou dans toute la Belgique. Voici quelques sites utiles pour programmer vos escapades :

<https://www.visithainaut.be/>
<https://walloniebelgique tourisme.be/>
<https://www.visitflanders.com/fr/>

MONS

Capitale du Hainaut, Mons est une ville à taille humaine. Son cœur bat au rythme de la vie estudiantine car la ville ne compte pas moins de 2 universités, 3 hautes écoles et 1 école supérieure d'art. Les Montois sont réputés pour leur sens de l'accueil et de la fête.



C'est l'doudou, c'est l'mama...

Cet hymne résonne chaque année dans les rues de Mons au moment de la ducasse de la ville qui a lieu du jeudi qui suit la Pentecôte au mardi suivant. La semaine de ducasse se clôture le dimanche par le célèbre combat dit du « Lumeçon ».

MONS (SUITE)

Celui-ci se ressent particulièrement lors de la ducasse du Doudou (voir encadré).

Le centre-ville est un endroit agréable rempli de boutiques, de cafés et de restaurants. Ne manquez pas d'admirer la Grand-Place de Mons et son petit singe, solidement attaché à la façade de l'Hôtel de Ville de Mons. Devenu le porte-bonheur de la ville, tout visiteur de passage ne manque pas de lui caresser la tête de la main gauche. Si vous levez les yeux, vous ne pourrez pas manquer le beffroi que Victor Hugo décrivait comme « une énorme cafetière, flanquée au-dessous du ventre de quatre théières moins grosses ».

→ Pour découvrir tous les lieux culturels de Mons, rendez-vous sur www.visitmons.be

TOURNAI

Traversée par le fleuve de l'Escaut, Tournai séduira les amateurs de patrimoine historique. La ville est l'une des plus anciennes de Belgique et a été la première capitale des rois francs. Son beffroi et sa cathédrale



sont inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO. C'est d'ailleurs l'architecture caractéristique de la cathédrale Notre-Dame de Tournai qui a donné à la ville son surnom de « Cité des Cinq Clochers ».

→ Pour découvrir tous les lieux culturels de Tournai, rendez-vous sur www.visittournai.be

CHARLEROI

Le paysage de la ville de Charleroi est indissociable de son passé minier et industriel. La région de Charleroi est surnommée le « pays noir » en référence à ses anciennes mines de charbon.



Ces dernières ne sont plus exploitées depuis plusieurs décennies et Charleroi a su tirer parti de son passé industriel pour se réinventer et devenir une ville moderne.

En arpentant la ville, vous découvrirez également de nombreuses statues à l'effigie de personnages de bande-dessinée, car c'est à Marcinelle que se trouvent les éditions Dupuis dont sont issus les célèbres Gaston Lagaffe, Lucky Luke, Les Schtroumpfs, Boule et Bill ou encore le Marsupilami. Une photo ?

→ Pour découvrir tous les lieux culturels de Tournai, rendez-vous sur www.cm-tourisme.be

Formalités avant de quitter la Belgique :

L'heure du départ approche et avec elle toute une série d'étapes à réaliser avant de quitter le territoire belge.

INFORMER LA HELHA DE VOTRE DÉPART

Il est nécessaire d'informer le bureau international ainsi que votre relais local de votre date de départ. Assurez-vous de faire compléter et signer tous les documents nécessaires pour votre dossier de mobilité.

RADIATION À L'ADMINISTRATION COMMUNALE

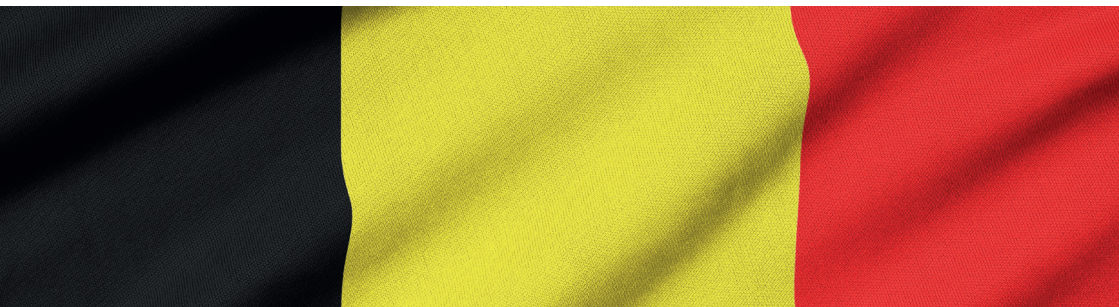
Avant de quitter la Belgique, il faut vous rendre au service des étrangers de votre lieu de résidence pour signaler votre départ et clôturer votre dossier auprès de l'administration communale.

LOGEMENT

Informez votre propriétaire bien à l'avance de votre date de départ afin de pouvoir organiser toutes les modalités liées à votre départ (état des lieux de sortie, remise des clés, récupération de la garantie locative, etc.)

RÉSILIATION DES ABONNEMENTS ET COMPTES BANCAIRES

Prenez vos dispositions pour résilier à temps les éventuels abonnements que vous auriez pu souscrire ainsi que la fermeture du compte bancaire qui nécessite peut-être que vous vous rendiez à l'agence bancaire.





Haute École Louvain en Hainaut Service International

Local 2111 1er étage du bâtiment HE2
Chaussée de Binche 159
7000 Mons
Belgique

international@helha.be

+32 (0)65 40.41.66



@helha.international

Rejoignez-nous



www.helha.be

HELHa

Haute École Louvain en Hainaut

Développe tes talents